

Plan vélo. « Il est important de traiter les coupures urbaines »

🕒 Publié le 15 septembre 2018 à 16h49



« Ce plan vélo peut être une bonne chose pour traiter les coupures urbaines, comme sur le pont de Poulguinan ou à l'Eau blanche », réagit Tankred Schöll, le président de Kernavélo.

CHEZ VOUS
Accédez à toute l'actualité de votre commune

Kernavélo organisait sa bourse aux vélos ce samedi, au lendemain de la présentation nationale du Plan vélo. L'occasion d'interroger son président, Tankred Schöll sur ces mesures.

Le Premier ministre a annoncé 25 mesures pour tripler la part du vélo dans les déplacements des Français à l'horizon 2024.

« C'est déjà bien qu'il existe ce Plan vélo. Les propositions de la Fédération des usagers de la bicyclette exprimées dans le cadre de la campagne « parlons-vélo » ont été reprises en partie par le Gouvernement, nous nous en félicitons. La première fois, en 2012, après le Grenelle de l'environnement, l'objectif était de viser les 10 % de part modale du vélo en France. On en est très loin. Il faut dire que les moyens n'avaient pas été mis. Contrairement à aujourd'hui ».

350 millions d'euros sur sept ans ont été annoncés pour les infrastructures. Ce sera suffisant ?

« On verra bien si c'est assez. C'est la première fois qu'un plan vélo finance sérieusement les aménagements cyclables. Il est important de traiter les coupures urbaines pour un véritable réseau cycliste en continuité, comme à Quimper au pont de Poulguinan, ou encore entre le rond-point de l'Eau blanche et le rond-point Lebon. Cela coûte cher. Maintenant, il faut que tout le monde, associations d'usagers, ville, agglomération et conseil départemental se mettent autour d'une table pour discuter ».



Pour la première fois, la bourse aux vélos de Kernavélo proposait des vélos électriques.

Pour les déplacements domicile-travail, le principe de l'indemnité kilométrique vélo avec l'employeur est abandonné. Place au forfait facultatif de mobilité durable de 400 € maximum.

« Dommage que ce ne soit qu'une proposition. L'employeur peut malheureusement dire non. Peu d'entreprises avaient mis en place l'indemnité kilométrique. Ce nouveau forfait peut simplifier les choses. Ce qui est bien, c'est que les agents de la fonction publique bénéficieront d'un forfait de 200 € à partir de 2020, c'est un beau début pour encourager la pratique. Si ce montant pouvait évoluer à la hausse par la suite. Au printemps dernier, nous avons organisé l'opération « à vélo au boulot ». Une soixantaine de participants ont annoncé vouloir continuer à se rendre à vélo sur le lieu de travail ».

Grand enjeu de ce plan, « Savoir rouler » dès l'école primaire.

« Heureusement, on ne l'a pas attendu. Que les jeunes sachent se déplacer avant le collège, c'est important. C'est même une nécessité. Notre vélo-école a été mise en place début 2018. Pour la deuxième promotion, nous sommes limités à huit élèves, on ne peut pas plus car cela demande d'autres bénévoles ».